

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manquant   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:                      Pagination continue.  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

**Bibliothèque des Familles.**

**LE**

# FOYER DOMESTIQUE,

**Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.**

---

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

---

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le JEUDI, par feuille de 16 pages, double colonne, dont 12 pages de matières choisies, formant chaque année un volume de 624 pages.

*Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser cette éducation qui fait l'orgueil des mères et l'honneur des familles.*

---

**TROISIÈME ANNÉE.**

**Ottawa, JEUDI, 21 Février 1878.**

---

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

**Prix de l'Abonnement \$2.00 par Année.**

---

*Un Morceau de Musique chaque Mois.*

## Liste des Collaborateurs.

- Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.  
**Alleau**, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)  
**Amiot**, (Guil.) Avocat—Québec.  
**B.....** (Abbé G.)—Ottawa.  
**Baillargé**, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.  
**Beauchamp**, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montreal.  
**Bélanger**, (J. A.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Alph.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Sam.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Dr. F.), M. D., Montebello.  
**Bourget**, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas)  
**Caouette**, (J. B.) employé civil—Québec.  
**Chandonnet**, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montreal.  
**Chapman**, (W.)—St. François de la Beauce.  
**Chauveau**, (l'Hon. P. J. O.)—Montreal.  
**Chauveau**, (Alex.) M. P. P.,—Québec.  
**Chemin**, (Abbé Léon) curé de Grenville.  
**Couture**, (Guillaume) rue Cabanais, Paris.  
**Chouinard**, (J. B. R.) Avocat, Québec.  
**Crevier**, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.
- De la Bruyère** (Boucher)—Saint-Hyacinthe.  
**De Montigny**, (B. A. Testard)—Saint-Jerôme.  
**Dérôme**, (F. M.)—Rimouski.  
**Desaulniers**, (Frs. L.)—Yamachiche.  
**Desaulniers**, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières  
**Desjardins**, (G. Alphonse.)—Lévis.  
**Desjardins**, (Dlle. Clara.)  
**De Vervins**, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).  
**Dick**, (Dr. V. E.)—Château-Richer.  
**Dion**, (J. O.)—Bassin de Chambly.  
**Donnelly**, (James) Beauharnais.  
**Drapeau**, (Stanislas)—Ottawa.  
**Evanturel**, (F. E. Alf.) LL.B., Ottawa  
**Faucher de St. Maurice**,—Québec.  
**Filiatre**, (R. P.) O.M.I.,—Ottawa,  
**Fréchette**, (Louis-Honoré)—Québec.  
**Gagnon**, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.  
**Garneau**, (A.)—Ottawa.  
**Genand**, (J. A.)—Ottawa.  
**Graziella**, (Mlle \*\*\*)  
**Guay**, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.  
**Guillaume**, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.  
**Guilmet**, (Abbé Ed.)—Trois-Pistoles.
- Hugnet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P. Montreal.  
**Huot**, (Edouard)—Québec.  
**Langevin**, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.  
**L.....** (Eugène)—St. Raphaël.  
**Legendre**, (Napoléon)—Québec.  
**Le May**, (Pamphile)—Québec.  
**Lemoine**, (J. M.)—Québec.  
**Lerida**, (Mlle \*\*\*)  
**Lorrain**, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Sherbrooke.  
**Malouin**, (J. A.)—Québec.  
**Marmette**, (Joseph)—Québec.  
**McCabe**, (L.)—Ottawa.  
**Meilleur**, (Dr. J. B.), —Québec.  
**Pallier**, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  
**Paquin**, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  
**Paquin**, (Elzéar)—Montréal.  
**Poirier**, (Pascal)—Ottawa.  
**Poisson**, (M. J. A.)—Arthabaskaville.  
**Renault**, (Eugène)—Montmagny.  
**Smith**, (Gustave)—Ottawa.  
**Sulte**, (Benj.)—Ottawa.  
**Tanguay**, (Abbé Cyp.)—Ottawa.  
**Tassé**, (Joseph)—Ottawa.  
**Tassé**, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)  
**Tetu**, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.  
**Thibault**, (Chas.) Avocat—Montréal.  
**Turcotte**, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

## Sommaire des Matières.

<b>Galerie Nationale.</b>		<b>Rédaction.</b>	
Mgr. de Laval, 1er Evêque de Québec....	87	Nos Agents-Voyageurs.....	89
		L'Eglise libre dans l'Etat libre ( <i>Suite</i> ).....	90
		Revue de la Semaine, par B. SULTE.....	91
		A propos de l'Exposition de Paris.....	92
		Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa.....	94
		Hommage au mérite.....	94
		Hommage à Pre IX.....	95
		Eglise St. Joseph d'Ottawa.....	95
		Services funèbres.....	95
		Mandements des Evêques.....	95
		Projet de réunion des anciens Elèves du Collège de Joliette.....	95
		Soirées musicales.....	95
		Aux Abonnés.....	96
Mois de Février ( <i>Suite</i> ).....	89	Décision judiciaire sur les journaux.....	96

## ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-  
DI, et l'abonnement com-  
mence avec l'année, payable  
d'avance, comme suit :

CANADA.....\$2.00  
ETATS-UNIS...\$2.20  
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se  
conformeront point à  
cette règle, l'abonne-  
ment est de \$3.00, pay-  
able à la fin de l'année.

## DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

## ADMINISTRATION.

LE

## FOYER DOMESTIQUE

Tout ce qui concerne la  
rédaction ainsi que la cor-  
respondance se rattachant  
aux abonnements, envoi  
d'argent, annonces,  
impressions, &c., &c.  
doit être adressé à  
Mr l'ADMINIS-  
TRATEUR du *Foyer Do-  
mestique*, à Ottawa,  
franc de port.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

## Collaboration.

## CÉLÉBRATION

DU

25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français  
d'Ottawa.

Discours par M. P. Chauveau.

(Suite.)



Mous avez su parler et écrire  
votre langue de manière à  
la faire aimer et admirer  
d'un grand nombre de ceux  
qui vous entouraient. Vous  
avez su faire reconnaître  
en vous par de là les mers  
les co-héritiers de la gloire  
littéraire du dix-septième  
siècle et, si l'on vous repro-  
che quelque chose, c'est de  
n'avoir point ajouté à l'héri-  
tage fraternel les embellis-  
sements d'un goût douteux, qui quelque  
fois le déparent ailleurs.

Et avec cela un grand nombre d'entre  
vous ont suivi la moitié du conseil qu'on  
leur donnait. Ils n'ont pas oublié ni dé-  
daigné le français, mais ils ont appris  
l'anglais.

Ils ont cru que parler les deux langues  
par excellence du monde moderne n'était  
pour personne un signe d'infériorité. Ils  
ont cru qu'avoir à leur service ces deux  
puissants instruments de civilisation, qu'être  
libre de puiser dans ces deux grands  
trésors de la science et de la littérature, ce  
n'était tout au plus que l'embaras de trop  
grandes richesses.

Ils se sont dit : si un trop grand nombre  
de nos co-sujets d'origine britannique de-  
daignent notre langue, si ayant tant d'ex-  
cellentes occasions de l'apprendre ils ai-  
ment mieux ne pas la savoir, alors, tant  
pis pour eux ! Pour nous, sachons affir-  
mer les droits de notre nationalité ; pour  
les conserver, faisons même souvent de gé-  
néreux sacrifices de vanité ou d'influence  
personnelle ; mais soyons en mesure de  
pouvoir revendiquer au besoin nos privi-  
lèges de sujets britanniques dans la langue  
de l'empire.

C'est ce qu'ont fait Papineau, Vallières,  
La Fontaine, Morin, Cartier, pour ne par-  
ler que de ceux qui ne sont plus.

Et ils avaient de grands exemples sous  
les yeux. Ils n'ignoraient pas qu'un des  
hommes les plus illustres de la magistra-  
ture anglaise, qu'un des plus éloquents dé-  
fenseurs, je dirai mieux, un des fondateurs  
des libertés constitutionnelles de l'Empire,  
Lord Brougham, était aussi fier de ses  
discours et de ses écrits en langue fran-  
çaise que de ceux qu'il avait faits dans sa  
langue maternelle.

Lord Elgin, qui le premier, je crois, a  
lu le discours du trône dans les deux lan-  
gues, et cela au moment où nous venions  
de reconquérir l'usage officiel du français,  
Lord Elgin en plus d'une occasion a su  
être aussi éloquent dans la langue de  
Bossuet que dans celle de Shakespeare.

Mais vous mêmes, Messieurs, vous avez  
ici dans le haut patronage accordé à cette  
soirée, un autre exemple d'un homme  
d'Etat anglais qui sait apprécier la langue  
de nos pères. Vous n'ignorez pas non plus  
que l'auteur d'un livre charmant sur les  
régions polaires s'est fait gloire d'écrire  
une lettre gracieuse et sympathique aux  
lecteurs de la traduction française de son  
ouvrage. (Vifs applaudissements).

Du reste les efforts que nous avons faits  
pour faire aimer notre langue, pour la  
populariser autour de nous, tout en mon-  
trant une juste appréciation de celle qui  
est de beaucoup la plus répandue dans la  
confédération, ces efforts ont porté leurs  
fruits.

Un fait assez insignifiant peut-être en lui-même, mais dont les conséquences sont dignes de votre attention, vient de se produire.

Un touriste américain qui, comme bien d'autres touristes, a pris les impressions d'autrui pour les siennes vient de parler assez légèrement de nos institutions d'éducation, de notre état social, de notre littérature.

Il fut un temps, ou au moins une partie de la presse anglaise aurait reproduit avec plaisir ces remarques qui ne s'adressent évidemment qu'à la population française, et il s'en serait suivi une polémique désagréable entre les organes des deux nationalités.

Au lieu de cela que voyons-nous ? Tandis que la presse française garde le silence, la presse anglaise, sans distinction de parti politique, a pris notre cause en main, elle l'a fait avec vigueur, avec talent : elle a montré autant d'indignation que si l'injustice eût été commise envers la partie de la population qu'elle représente.

Je ne connais rien qui puisse être d'un meilleur augure pour l'avenir de notre pays, rien qui prouve mieux qu'il y a aujourd'hui un peuple canadien fier de sa double origine, de sa double nationalité, un peuple canadien animé d'un même esprit patriotique, malgré les diversités et les nuances qui ne feront que le rendre plus intéressant aux yeux des autres nations.

Et pourquoi en serait-il autrement ? Pourquoi ne formerions-nous pas un fond commun des gloires de nos deux mères-patries ? Pourquoi ne pas vénérer ensemble les grands hommes de notre histoire ? Pourquoi séparerions-nous le nom de Baldwin de celui de La Fontaine, puisqu'ils ont été unis à l'époque de nos plus belles luttes politiques ? Pourquoi n'imiterions-nous point la généreuse pensée de Lord Dalhousie, qui malgré ses torts envers nos hommes publics, au milieu des querelles dans lesquelles il s'était laissé entraîner, conserva encore assez de grandeur d'âme pour élever un même monument aux deux héros qui ont scellé de leur sang les plus belles pages de notre histoire, et pour l'orne d'une inscription sublime pleine d'enseignements pour la postérité canadienne.

La Providence qui a permis qu'il en fut ainsi, qui a permis que les deux derniers combats livrés entre les Anglais et les Français sous les murs de Québec, aient été, l'un une victoire anglaise, l'autre une victoire française ; la Providence qui a inspiré assez de justice, assez de sage prévision de l'avenir aux hommes d'État anglais, pour conserver notre autonomie, à nous-mêmes assez de courage, de dévouement et de persévérance, pour ne pas la laisser entamer, pour, au contraire, l'étendre et la développer ; la Providence a cer-

tainement voulu qu'il y eût ici un peuple portant la double empreinte des deux nations auxquelles elle a depuis tant de siècles prodigué tant de bienfaits en retour de l'accomplissement de la sublime mission de civilisation chrétienne qui leur a été confiée dans le monde entier.

Pardonnez-moi, Messieurs, si de la sphère plus modeste de vos travaux et de vos efforts, je me laisse entraîner vers celle qui embrasse à la fois le passé et l'avenir de notre pays. C'est à vous la faute ; c'est l'idée du dévouement que vous avez montré pour cette jeune et utile institution qui a reporté mes pensées vers l'ensemble des généreux efforts qui doivent assurer la prospérité de notre jeune Confédération.

Ce dévouement, messieurs, par là même qu'il était si grand, était menacé d'un danger sérieux. Tout effort intellectuel laisse après lui une lassitude morale, à laquelle il est difficile d'échapper. La vertu qui nous en fait triompher, c'est le troisième talisman que j'ai nommé, c'est la persévérance.

Hélas, il ne faut point nous le dissimuler, si dans l'ensemble de ses luttes, notre race se montre éminemment douée de cette vertu, il n'en est pas toujours ainsi dans le détail des entreprises particulières. Nous faisons preuve sous ce rapport d'un singulier mélange de constance et d'inconstance, nous commençons bien des choses que nous n'achevons point pour les recommencer sous une autre forme.

Il y a chez nous un amour de la lutte qui fait que nous luttons courageusement jusqu'au succès ; mais que nous abandonnons quelquefois à elle-même la chose qui a su réussir. Il nous arrivera de nous intéresser à quelque autre œuvre nouvelle qui vient faire concurrence à l'ancienne. C'est ainsi que nous multiplions inutilement les institutions, que nous divisons nos forces, et que nous en perdons la plus grande part.

En théorie, chacun admet qu'il en est ainsi, personne presque ne veut en convenir lorsqu'on en vient à la pratique.

Votre persévérance jusqu'ici, Messieurs, dans votre noble entreprise vous a conduit au succès, mais permettez-moi de vous le dire, vous touchez au moment critique où le plein développement étant obtenu, l'inconstance qui résulte d'une trop grande confiance peut tout compromettre.

Heureusement, Messieurs, il vous reste encore plusieurs choses à faire pour compléter votre institution. Il vous reste surtout à agrandir votre bibliothèque, ce qui est pour une institution littéraire le véritable monument. Vous mettrez, dans cette autre entreprise, je n'en doute point, la même constance que vous avez mise à doter Ottawa de cette belle maison où vous avez convoqué toutes ces sociétés amies quoique rivales.

Tout vous engage à persévérer. La faveur que vous accordent les plus hautes autorités de l'Eglise et de l'Etat, la présence parmi nous de Lord et Lady Dufferin, celle de tant de hauts dignitaires, la complaisance avec laquelle tous les artistes d'Ottawa vous prêtent leur concours; les sourires encourageants de vos mères, de vos sœurs, de vos épouses, de vos amies, qui ornent en ce moment votre salle, sont autant de gages que vous étendrez et développerez sans cesse l'œuvre que vous avez entreprise.

Elle est une de ces œuvres de civilisation et de moralisation qui deviennent de plus en plus importantes à mesure que le matérialisme et le positivisme nous envahissent. Elle consiste à réserver au moins un petit coin où, à certaines heures, l'esprit vient se rafraîchir au contact de l'art et de la poésie, où l'on peut oublier les passions, les haines, les intérêts sordides qui nous envahissent.

Il me semble qu'au sortir de ce petit sanctuaire vous pourrez regarder avec plus de plaisir, avec un sentiment plus vrai de sa beauté cette grande nature qui nous environne et que le père de notre patrie vit autrefois dans toute sa primitive splendeur.

Qui sait? Peut-être aussi le vieux génie auquel sacrifiaient les sauvages du temps de Champlain, réfugié dans quelque grotte profonde, ou planant la nuit sur les édifices de votre ville, chassé qu'il est par le mouvement de votre industrie, indigné de voir les deux grandes cataractes auxquelles il préside amoindries par nos impitoyables inventions, sourira-t-il en vous voyant lutter encore pour ce qui reste de poésie et d'idéal dans notre pauvre monde.

Dans tous les cas, des esprits plus puissants et plus réels que celui là, les nobles patrons célestes que vous invoquez dans vos fêtes patriotiques et religieuses vous encourageront, vous béniront et vous protégeront.

L'œuvre si bien commencée, non-seulement se maintiendra, mais elle deviendra le foyer, le centre d'autres institutions semblables à mesure que notre race et notre langue se répandront sur les deux rives de l'Ontario et de ses nombreux tributaires. Elle y conservera l'amour et le respect des grandes choses, le véritable patriotisme, cet esprit à la fois ferme et conciliant nécessaire au fonctionnement du système politique au centre duquel vous vous trouvez placé.

Il était onze heures quand se termina cette intéressante soirée. Presque tout le travail d'organisation avait été fait par M. Augustin Laperrière, assisté de M. Louis Dauray: ces deux messieurs contribuent depuis longtemps au succès des soirées qui se donnent sous les auspices de l'Institut.

## Galerie Nationale.

### MGR. DE LAVAL.

Il s'en vient commander les combats du Seigneur  
Dans les vastes forêts où domine la France.

O. CRÉMAZIE.



Le 7 Juin 1659 fut un grand jour pour le Canada. Sur le rivage que surplombe la fière citadelle de Québec, régnait une animation inusitée; une affluence joyeuse, attirée par un événement extraordinaire, couvrait de ses flots pressés toute cette partie de la cité de Champlain que baignent les eaux du grand fleuve. Au milieu de cette foule bariolée de mille couleurs diverses, on distinguait des gentilshommes couverts de brillantes armures, des soldats dont les armes étincelaient aux feux du jour, et de distance, en distance mêlés parmi les groupes des colons, apparaissaient des chefs Indiens en costume de guerre dont les longs plumets ondulaient au gré de la brise. Un navire pavoisé de guirlandes multicolores, était mouillé au large. A son mât d'artimon flottait l'étendard fleurdeisé, les voiles étaient soigneusement enroulées sur les vergues, et le superbe bâtiment se balançait sur ses ancres avec l'orgueilleuse prestance d'un coursier arrivé vainqueur au terme de la carrière. Bientôt une chaloupe se détacha des flancs du navire et, dirigée par une main habile, elle vint rapidement s'échouer sur le sable du rivage. Un immense cri d'enthousiasme, expression puissante de l'allégresse de tout un peuple, s'éleva alors, répercuté au loin par les échos du fleuve. La Nouvelle-France venait de recevoir son premier Evêque. Sa Grandeur Mgr. de Laval mettait le pied sur le sol canadien.

Le Gouverneur d'Argenson, entouré de ses officiers et de la garnison toute entière, accueillit avec les plus grandes démonstrations de respect le vaillant athlète dont la parole, douce comme une voix du ciel, mais puissante comme un glaive, devait l'aider dans la conquête de l'infidèle. Subjugué par l'éclat de cette majesté sereine, le Huron ne put détacher son regard de l'homme de Dieu; le clergé, décimé par les

souffrances et par le tomahawk du féroce Iroquois, tomba à genoux en versant des larmes de joie; une douce consolation inondait le cœur de ces prêtres, lorsque leur front incliné reçut la bénédiction du Prince de l'Église. Le peuple tout entier, témoin de cette grande scène, acclamait avec enthousiasme le Pasteur que Dieu envoyait au Canada. Une ère nouvelle s'ouvrait pour notre patrie naissante, l'avenir de la colonie, jusque là si sombre, s'éclairait des rayons enchanteurs de l'espérance.

François de Laval, issu de l'illustre maison de Laval-Montmorency, naquit dans le diocèse de Chartres le 30 Avril 1623. Après avoir reçu une éducation distinguée au Collège Laflèche, dirigé par les RR. PP. Jésuites, il reconnut que Dieu l'appelait à lui. Prêtre à 25 ans, ses éminentes qualités, ses vertus, son zèle ardent attirèrent sur lui l'attention des Supérieurs ecclésiastiques et bientôt il fut jugé digne de l'épiscopat. Il venait de recevoir la consécration épiscopale lorsqu'il s'embarqua, en qualité de Vicaire Apostolique, pour l'Amérique septentrionale.

A peine installé dans l'immense diocèse que l'Église confiait à son zèle, il se mit à l'œuvre et commença la visite de ses ouailles. Dans cette longue et périlleuse pérégrination, tous ses pas furent marqués par des bienfaits, il sut, par ses exhortations paternelles, relever le courage des colons et s'attirer la vénération des Indiens. Il s'arrêtait à chaque bourgade, régénérant des familles entières dans le Baptême, fortifiant les jeunes néophytes par la Confirmation, partout bénissant avec la tendresse d'un père les tribus qui se prosternaient sur son passage.

Pourtant le saint Evêque ne tarda pas à remarquer que son ardeur serait insuffisante sans le secours de ministres nombreux et dévoués. L'Église du Canada ne comptait alors que quelques prêtres, et la France était bien loin! Confiant dans l'appui de la Providence, Mgr. de Laval n'hésita pas à jeter les fondements d'un Séminaire qui, en peu d'années, devint une pépinière d'où sortit une légion d'apôtres. Bientôt aussi, grâce à l'activité infatigable de son Evêque, la capitale du Canada vit s'élever dans ses murs une cathédrale aux belles proportions. La petite chrétienté jetée sur ces plages

lointaines par le souffle de la miséricorde divine, grandissait sous la sage administration de son Pasteur, mais l'esprit du mal ne devait pas la laisser s'épanouir en paix. Malgré les efforts de l'illustre Prélat, l'odieux trafic de l'eau-de-feu, se pratiquait dans le silence des bois et constituait un des plus grands obstacles à la conversion des peuplades sauvages. Chaque jour leurs wigwams et leurs forêts étaient souillés par les crimes les plus épouvantables perpétrés au milieu des vapeurs de l'ivresse. Ils venaient même étaler le hideux spectacle de leurs désordres jusque sous les yeux des habitants de Québec. L'autorité civile, méconnaissant son devoir, semblait ouvertement encourager ces excès: le mal prenait des proportions alarmantes. Responsable devant Dieu du troupeau réuni sous sa houlette, le zélé Pasteur éleva la voix avec une grande et sainte énergie; puis après avoir épuisé tous les moyens que lui suggérait la charité la plus miséricordieuse, il se vit contraint de lancer l'excommunication contre les principaux coupables. Déterminé ensuite à étouffer la contagion jusque dans sa source, il n'hésita pas à traverser l'Océan et à porter sa cause au tribunal de Louis XIV. Le grand roi lui rendit justice et Mgr. de Laval put, à son retour, reprendre avec une nouvelle ardeur cette lutte où les intérêts les plus vitaux de la colonie se trouvaient engagés. La cause de la civilisation chrétienne triompha, mais que d'obstacles le saint Evêque eut encore à vaincre! En butte à une opposition systématique, sa vie tout entière ne fut qu'un long et opiniâtre combat contre le mal. La postérité a, d'une voix unanime, proclamé les vertus éminentes de ce Prélat illustre, qui ouvrit la route glorieuse suivie jusqu'à nos jours par l'Épiscopat canadien. Les historiens nationaux ont redit avec une patriotique admiration, sa foi vive, sa piété solide, son amour de la mortification et l'inébranlable fermeté de son caractère.

Le nom de Mgr. de Laval est, sans contredit, l'un des plus illustres que présente l'histoire du Canada; il est, pour ainsi dire, attaché à chaque pierre de l'édifice de notre nationalité. Le saint Prélat mourut au Séminaire de Québec le 6 Mai 1708; ses restes mortels ont été découverts le 19 septembre

1877, dans les caveaux de la Basilique Notre-Dame, où ils reposaient depuis 170 ans. Le Séminaire de Québec vient d'obtenir des autorités ecclésiastiques et civiles, l'inestimable faveur de posséder cette précieuse relique.

(Extrait de *La Voix de l'Ecolier*.)

### Calendrier Historique.

#### FÉVRIER.

- 10—Dimanche—Ste Scholastique.—Cession du Canada à l'Angleterre, en 1763.
- 11—Lundi—St. Saturnin.—Première apparition de la Ste. Vierge à Bernadette Soubirous, à Lourdes.
- 12—Mardi—Ste. Catherine.—Cinq Canadiens exécutés à Montréal, en 1839.
- 13—Mercredi—St. Valentin.—Suppression des Ordres religieux en France, en 1790.
- 14—Jeudi—SS. Faustin et Lovite.—Mort du général Changarnier, à Paris, en 1877.
- 15—Vendredi—Férie.—Mort du cardinal Wiseman, en 1865.
- 16—Samedi—St. Onésime.—Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1644.
- 17—Dimanche—St. Polychrone.—Mort du Juge Vallières, en 1847.
- 18—Lundi—St. Siméon.—Mort de Luther, en 1546. Comp. de la Baie d'Hudson, formée en 1662.
- 19—Mardi—St. Publius.—Pie VII enlevé de Rome en 1798.—Départ pour Rome du 1er détachement des Zouaves Pontificaux Canadiens, au nombre de 133, en 1868.
- 20—Mercredi—St. Eleuthère.—Conseil Supérieur établi à Québec, en 1663.
- 21—Jeudi—St. Girice.—Armistice à Paris, en 1871.
- 22—Vendredi—Chaire de St. Pierre à Antioche.—Napoléon s'échappa de l'île d'Elbe, en 1815.
- 23—Samedi—St. Pierre Damien.—Fondation de l'Institut des Sourds-Muets, à Québec, en 1832.
- 24—Dimanche—Sexagésime.—Abdication de Louic. Philippe, en 1848.
- 25—Lundi—St. Mathias.—Départ de Lord Gosford, du Canada, en 1838.
- 26—Mardi—Férie.—Mort de Sir L. H. Lafontaine, à Montréal, en 1864.
- 27—Mercredi—St. Nestor.—Sir John Colborne, nommé administrateur du Canada en 1838.
- 28—Jeudi—Férie.—Etablissement de l'Association de la Propagation de la Foi, à Québec, en 1836.

## LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, Jeudi, 21 Février 1878.

### Nos Agents-Voyageurs.

Nous espérons pouvoir publier dans notre prochain numéro les noms des Agents-Voyageurs qui doivent se mettre en route pour recueillir de nouveaux abonnés au *Foyer Domestique*, à la *Gazette des Familles* et à l'*Histoire Illustrée des Institutions de Charité et d'Education du Canada*, en voie de publication.

Pour le but proposé, nous avons divisé la Province de Québec en 16 Circonscriptions, comme suit :

#### *Au nord du Fleuve St. Laurent.*

- 10—Comtés de Pontiac, Ottawa (y compris la ville d'Ottawa) et Argenteuil.
- 20—Ville de Montréal.
- 30—Comtés de Vaudreuil, Soulanges, Deux-Montagnes et Terrebonne.
- 40—Comtés d'Hochelega, Jacques-Cartier, Laval, Montcalm, Assomption, Joliette, Berthier et Maskinongé.
- 50—Ville de Trois-Rivières.
- 60—Comtés de St. Maurice et Champlain.
- 70—Ville de Québec.
- 80—Comtés de Portneuf, Québec, Montmorency et Charlevoix.

#### *Au Sud du Fleuve St. Laurent.*

- 90—Comtés de Huntingdon, Beauharnais, Chateauguay, Napierville, St. Jean (y compris la ville) Laprairie et Verchères.
- 100—Comtés de St. Hyacinthe (y compris la ville,) Richelieu, (y compris la ville de Sorel) Bagot, Rouville et Iberville.
- 110—Comtés de Sherbrooke (y compris la ville). Richmond, Shefford et Brome.
- 120—Comtés de Wolfe, Compton, Stanstead et Missisquoi.
- 130—Comtés de Yamaska, Chambly, Nicolet, Lotbinière, Mégantic, Arthabaska et Drummond.
- 140—Comtés de Beauce, Dorchester et Bellechasse.
- 150—Comtés de Lévis (y compris la ville), Montmagny et l'Islet.
- 160—Comtés de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski (la ville comprise).

De toutes ces Circonscriptions, il n'y a plus que la 4e la 9e et la 13e qui soient à pourvoir. Nous invitons quelqu'un de ces trois endroits à nous désigner un nom auquel nous devons nous adresser.



**Les deux Autorités parallèles  
ou l'Eglise libre dans  
l'Etat libre.**

(Traduit de la "Civiltà Cattolica" pour le  
Foyer Domestique.)

(Suite.)

VI.

Il devient dès lors évident que l'argument pris du texte évangélique et des paroles de Nicolas I n'a aucune valeur. Que dit l'Evangile? *Donnez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* Très-bien. Ce texte prouve la distinction des deux puissances et la différence de leurs attributions; mais il ne prouve nullement que l'une ne soit pas subordonnée à l'autre. Ce qui est à César lui a été donné par Dieu; et Dieu certainement ne le lui a donné que comme un chose de l'ordre temporel; or l'ordre temporel est par sa nature même soumis à l'ordre spirituel.

Pour les paroles du pape Nicolas I, les voici; "Quand on arriva à la vérité, l'Empereur n'usurpa plus les droits du Pontificat, et le Pontife ne prit plus le nom d'empereur. Car le même médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ, a réglé dans leurs actions et dignité distinctes les offices des deux puissances (voulant qu'elles s'élevassent par une humilité salutaire, et non qu'elles s'abaissassent de nouveau par l'orgueil humain) de telle sorte que les empereurs chrétiens soient obligés d'avoir recours aux Pontifes pour les choses qui concernent la vie éternelle, et que les Pontifes, dans le cours des choses purement temporelles, puissent se servir des lois impériales de manière à éloigner de leur action spirituelle toute ingérence charnelle."

Quelques-uns ont voulu se prévaloir de ces paroles pour attaquer le pouvoir temporel du Saint-Siège: mais assurément, ils n'ont pas réfléchi que celui qui parlait ainsi, pape au IXe siècle, était prince temporel de Rome et même très-zélé défenseur de ses droits. Il ne pouvait donc pas contredire par ses paroles ce qu'il approuvait en fait; mais il voulait dans ce magnifique passage, rappeler à l'empereur de Byzance que, contrairement à ce qui avait lieu sous le Paganisme, quand César était en même temps Pontife et empe-

reur, maintenant et par la volonté du Christ, la puissance impériale était séparée de la puissance pontificale. Il ne pouvait pas vouloir condamner le fait de la Providence divine; car c'est bien elle en effet qui, ayant laissé aux successeurs de César, le gouvernement temporel du monde, voulut donner aux successeurs de Pierre, une souveraineté politique qui sauvegardât leur souveraineté spirituelle. Ici peut s'appliquer la pensée très-juste d'Odilon Barrot: "Il convient que les deux pouvoirs soient unis à Rome, pour qu'ils se maintiennent séparés dans tout le reste du monde. Nous en avons eu de nos jours une éclatante démonstration: à peine le Pape a-t-il été dépouillé de son pouvoir temporel, que, tout aussitôt, l'empereur d'Allemagne et le gouvernement suisse se sont arrogé le droit de substituer leur propre action à l'action du Pontife dans leurs Etats. La même chose commence à se faire en Italie; et si cette condition anormale du Pape devait durer longtemps, nous aurions de semblables usurpations laïques à déplorer dans d'autres pays."

Mais tel n'est pas le but que s'est proposé Cassani en citant ce texte; non, ce qu'il veut, c'est de démontrer par là le parallélisme des deux pouvoirs. Vain effort. Ici en effet, répétons-le, Nicolas I inculque seulement la distinction établie par le Christ entre l'autorité pontificale et l'autorité royale, et il dit que l'Empereur ne doit pas s'arroger le droit de régir l'Eglise, ni le Pape, celui de gouverner civilement l'Etat, mais qu'ils doivent l'un et l'autre, se contenir, avec une humilité chrétienne, dans le cercle de leurs propres attributions. Et de fait le titre du canon d'où est tiré ce texte, est ainsi conçu: que l'Empereur n'usurpe pas les droits du Pape, ni le Pape, ceux de l'Empereur. Mais cette doctrine se concilie parfaitement avec celle de la subordination du pouvoir temporel, enseignée si universellement par les Pontifes et les docteurs, que Suarez affirme résolument qu'elle est une doctrine non-seulement certaine mais commune parmi les catholiques. Que dis-je? Cette subordination est implicitement contenue dans ces paroles même de Nicolas I. En effet, si les empereurs ont besoin des Pontifes dans les choses qui regardent la vie éternelle, il s'ensuit qu'ils en ont besoin aussi pour ce qui touche

à la justice et la moralité de leur gouvernement politique, car celui-ci est certainement coordonné à la fin dernière. Ou bien, faudra-t-il dire que les chefs politiques se sauveront, lors même qu'ils auront opprimé leurs peuples par des lois immorales et injustes ou par des actes tyranniques ?

Mais en voilà assez sur ce point ; voyons maintenant ce que pense Casani de la liberté des religions et des cultes. (*Communiqué.*)

#### Revue de la Semaine.

La Prusse a révolutionné l'armement des troupes. Entre 1850 et 1860 cette merveille a été exécutée, et, ce qui est le plus étonnant, sans que l'Europe semble y avoir rien compris. On aurait plutôt popularisé une machine à coudre, nouveau modèle, que la croyance au fusil à aiguille. Aiguille pour aiguille, ce n'est pas dans le fusil que je place mon idéal. Les peuples non plus, à ce qu'il paraît. Les gazettes avaient beau dire que le Prussien n'était pas bête et qu'il se préparait à en faire découdre à ses voisins, on traitait ces propos d'insignifiants. Un jour est venu où le Danemark s'est trouvé pris dans un point noué. Personne n'a fait attention à la machine. Ensuite est venue l'Autriche qui, en moins de six heures, s'est fait rabattre les coutures et a dû déposer le dé. Nous étions en 1866. Le miracle de l'aiguille était manifeste mais on n'y croyait pas encore. Ce siècle est revêché en présence du surnaturel. Il s'en vante. Il pousse même la précaution jusqu'à ne pas croire à certains événements tout-à-fait dans l'ordre humain et qui lui crèvent les yeux. La Prusse se préparait toujours. En 1870, elle avait douze cents mille hommes disciplinés. Elle se jeta sur la France, la France des Napoléons, qui n'en avait que trois cents mille. Révélation sur toute la ligne. Rrrrrran !! comme dit Canrobert, et ce fut fait. Une lumière nouvelle nous était donnée : On apprenait que, pour se tenir sur un pied respectable, un empire devait avoir son million d'aiguilles, et plus même. C'est pourquoi, l'Angleterre réduisit son armée déjà petite, et la France se mit à grossir la sienne. L'une et l'autre raisonnaient comme ceci : Moi, c'est par la marine que je frapperai de grands coups. Moi,

c'est par le trouper que je prendrai ma revanche. En ce moment donc, la flotte anglaise est formidable ; la France compte sept cents mille soldats. Cette dernière n'égale pas encore la Prusse qui a sans cesse ses douze cents mille sous la main, mais la France tire d'elle-même plus de ressources et elle s'arrange pour atteindre, vers 1885, à deux millions de lapins, ce qui est un mot connu pour désigner ses bons hommes. Jolie perspective ! La caserne va devenir tout-à-fait dans les mœurs. On ne sera désormais le peuple le plus aimable de la terre qu'à condition de pouvoir massacrer un nombre énorme de ses voisins. Pourquoi avoir dit tant de mal des Iroquois ? C'est le même genre. La barbarie est au bout de la civilisation, ou plutôt, comme s'exprimait un auteur amusant, la civilisation est un crayon que l'on rend tellement pointu qu'il casse, et tout est à recommencer. Nous allons revoir les beaux jours des temps héroïques où les hommes n'avaient rien tant à cœur que de se pourfendre et de se manger à la croque au sel. Pourquoi pas ? Dans la seule province de Québec, où il n'y a pas encore d'armée à aiguille, on se dévore bel et bien. C'est ici, du reste, que la tradition des anthropophages existait le plus récemment. Fournissons à l'époque moderne notre quote-part de perfectionnement.

\*\*\*

Les navires anglais sont dans les Dardanelles, c'est-à-dire à Constantinople, sur la mer Noire, dans un lieu défendu, de par le code dit des nations. Cette guerre d'Orient, le cauchemar de la grande et petite Europe, n'est jamais finie. Les Russes ont chassé de la terre les Turcs dégénérés, mais sur la mer qu'ils tentent de conquérir, se présentent les cuirassés anglais. Nouvelle besogne, peut-être plus dure que la première. Heureusement, il reste une foule d'hommes des deux côtés qui ne demandent pas mieux que de se faire tuer de quelque manière — ils auront satisfaction. Les gouvernements s'entendent à ces sortes de jouissances.

\*\*\*

A la faveur des événements qui forcent de plus en plus les Turcs à reculer vers l'Asie, la Grèce songe à augmenter son importance et à s'arrondir, elle aussi.

Le seul nom de la Grèce est une

curiosité dans un pareil débat. Que veut ce mort enterré depuis des siècles ? Allons-nous croire aux revenants ?

Oui, c'est un retour à la vie. Depuis cinquante ans la Pologne grecque reprend vigueur. Elle se redresse et veut jouer son rôle dans le concert européen.

Son histoire présente le phénomène d'un peuple qui a été effacé deux fois du nombre des vivants.

Qui n'a pas dans la mémoire les noms magiques d'Homère, de Sparte et d'Athènes ? Qui ne se rappelle avoir rêvé d'Achille, de la guerre de Troie et d'Agamemnon ? Toutes les grandeurs des temps passés ont emprunté ou donné des reflets à ce petit coin de terre, célèbre déjà quinze cents ans avant Jésus-Christ. L'art grec a rayonné sur le monde. Ses orateurs, ses poètes, ses sculpteurs, ses architectes servent encore de modèles. Les barbares du nord ont fait disparaître ses monuments, désorganisé son peuple. Sept cents ans plus tard, les Croisées ont ramené sur la Grèce l'attention de l'univers civilisée. Un recommencement d'existence s'est manifesté, puis, au bout de deux siècles, les Musulmans ont mis le pied dessus, et cela a duré de 1450 à 1820. Canaris alors est apparu. Les nations chrétiennes ont pensé à la faire renaître. Byron est allé mourir sur ses rivages en combattant les Turcs. L'indépendance a été proclamée. Un message arrivait-il dans l'Europe occidentale :

Il vient d'Athènes, il doit parler de gloire !

s'écriait-on. Et les sympathies s'éveillaient partout autour de ce grand nom. Un lambeau du vieux territoire venait d'être arraché aux oppresseurs. Les échos répétaient à l'envie :

Achetons quelques diplomates,  
Beaucoup de poudre, et rhabillons  
Ces héroïques bataillons !

Enfin le pays des Hellènes se donna un roi, on revit les Grecs vainqueurs sur le champ de bataille des Thermopyles et sur la mer. Les princes chrétiens leur envoyèrent de l'argent, des vaisseaux. Il y eut des défaites, des victoires. Depuis vingt ans, la Grèce a repris un nom dans les cabinets européens. Tout naturellement, elle poursuit son entreprise de restauration, et la voilà qui dérouillé ses vieux canons

au moment où le Croissant se retire devant les armées de la Russie. Elle veut avoir sa part des débris laissés par la conquête. Sa langue moderne qui n'est plus précisément celle d'Homère, mais qui la rappelle assez, se développe dans ses journaux, et bientôt produira des livres. Qui sait ? De nouveaux chefs-d'œuvre nous viendront peut-être des lieux où écrivait Sophocle, où parlait Demosthènes, où chantait Pindare.

\*\*\*  
Quelques chiffres au sujet de l'émigration française au Canada. En 1872, chaque individu qui nous arrivait apportait une moyenne de treize piastres en or ou en argent. En 1874, \$34. L'année suivante près de \$100. En 1876, \$300. Ce qui donne plus de force à ces calculs c'est que d'année en année le nombre des arrivants a diminué dans des proportions considérables, montrant que nous recevons de plus en plus des gens qui valent la peine que l'on s'intéresse à eux, puisqu'ils nous apportent le fruit de leurs économies et par conséquent un esprit d'ordre et de travail qui mérite d'être encouragé. Le total pour ces quatre années a été de 4,327 personnes.

Du côté de notre commerce avec la France, il y a les faits suivants : Nous nous sommes tenus dans une moyenne de deux millions de piastres d'achats sans presque augmenter ni diminuer, tandis que nous avons vendu à la France pour cent mille piastres en 1872 ; deux cent cinquante mille en 1874, et cinq cents mille en 1876.

Comme on le voit, il y a progrès en notre faveur.

BENJAMIN SULTE.

18 Février 1878.

#### A propos de l'Exposition.

—Madame va-t-elle à l'Exposition ?

—Oh ! oui ; mon mari vient encore de m'en renouveler la promesse.

—Et Monsieur ?

—Si je puis faire rentrer quelques fonds, je coucherai certainement aux alentours du Trocadéro avant l'automne.

Faites la même question à vingt personnes, dix vous répondront dans le même sens. Il y a trois mois, au lieu de dix réponses affirmatives, vous en aviez quinze.

Dans trois mois vous n'en aurez plus que cinq.

Qu'est-ce à dire ?

Que beaucoup rêvent d'aller à l'Exposition Universelle de Paris, et qu'un petit nombre seulement ira.

C'est à ce petit nombre d'élus que la persévérance sauvera, que je sou mets les très-sérieuses considérations qui vont suivre.

A Paris, n'essayez pas de passer pour parisien. Autant vous servirait d'aval er une carabine républicaine. Le garçon de table vous rirait au nez, votre concierge oublierait de tirer le cordon, et cette femme de halle antique qui reprochait à un philosophe grec de n'être qu'un barbare, parce qu'il prononçait mal l'athénien, se transformerait soudain en ce qu'il y a de plus malicieusement mignon, pour vous dire, en dépit de votre grasseyement parisien : "Mossieu est de province" ? .....

Soyez Canadien à Paris, et vous, Madame, demeurez Canadienne. C'est un beau titre ; vous n'en paraîtrez que plus belle, et les parisiennes seront jalouses de vous.

Un grand fléau menace ceux auxquels un petit séjour à Paris fait oublier la patrie absente. Ils s'en reviennent atteints d'un mal incurable, une prononciation hybride, du parisien mêlé à de l'iroquois, qu'ils essayent de faire avaler aux badauds comme du parisien tout pur. O illusion !...

Si j'étais le gouvernement très-loyal de Sa Majesté, je voudrais sauver le nom de ma patrie devant la France.

—De qu'elle manière, me direz-vous ?

—En faisant saisir à la frontière les trois quarts des publications, prose et vers, expédiées de là l'Atlantique. Je condamnerais même, dans un excès de rigueur, les auteurs à placer, en Canada, à titre onéreux, assez d'exemplaires de leurs écrits pour payer leurs frais d'impression.

Tout le monde n'a pas une fausse opinion de nous en France. Nous ne sommes considérés des Esquimaux que par ceux qui lisent les élucubrations de certains de nos auteurs. (Voir la *Revue Médicale* de Montréal).

Il est arrivé à aucuns de nos compatriotes de vouloir se donner pour des Anglais. Aussitôt ils ont vu l'addition de leurs cartes à dîner prendre les proportions d'une pyramide. Ceux qui se

sont donnés pour des Américains ont été surchargés d'une manière plus onéreuse encore. Soyez Canadien, dussiez-vous passer pour un provincial.

Quelque merveille qui frappe vos regards, ne livrez pas votre âme aux transports d'une admiration bruyante. Veillez surtout aux articulations de votre bouche. Des curieux pourraient saisir l'occasion qu'elle est ouverte pour étudier le fonctionnement de votre glotte. Demeurer dans une grande impassibilité, est la marque d'une âme égale.

A table, si vous entendez votre voisin demander un bœuf, n'en soyez pas ému. Songez à la patrie, et demandez un veau. On apportera à votre voisin une portion de bœuf, et l'on vous servira à vous du veau. C'est ainsi que tout l'univers est rempli de la cuisine française.

De grands malheurs sont advenus à ceux des nôtres qui ont voulu trop bien faire. N'aspirez pas trop haut. *Est modus in rebus.*

Un enfant de Montréal voulut un jour donner une grande opinion de lui et de sa famille à Paris. Je vais me distinguer, se dit-il. A six sonnans, ses compatriotes lui virent franchir le seuil du Grand Vésour.

—Monsieur désire-t-il un cabinet, demande le garçon au visage réjoui ?

—Oui, monsieur.

Notre compatriote est installé dans un riche cabinet, où l'on commence par étaler devant ses yeux ébahis, vaisselle d'argent, couteaux et cuilliers d'argent.

—Monsieur prend-il de ceci, lui demande le garçon ?

—Oui.

—De cela ?

—Oui.

—De cet autre plat ?

—Oui, toujours oui.

La peur de faire des gaucheries lui inspirait l'idée de ne rien refuser.

La chronique ne dit pas s'il mangea tout ce qu'on lui servit, ni même s'il goûta à tout ; ce que l'on sait, c'est que l'addition des plats demandés, des bouteilles débouchées, se montait, quand il voulut se retirer, à quatre-vingt-sept francs !....

Plaignons cet homme.

N'oubliez pas les théâtres et les opéras. Tous ne sont pas aussi immoraux qu'on le prétend. Mais beaucoup le

sont trop pour que vous y conduisiez ni votre fille, ni votre sœur.

Si vous allez aux *Ital tens* avec votre femme et la petite cousine de votre femme, ne prenez pas les avant-scènes des premières. Ce luxe vous coûterait cent cinquante francs.

Voyager en Europe est très-dispendieux. Songez-y en calculant le budget de vos dépenses générales. Ce sera une pensée salutaire.

Vous avez entendu des touristes raconter que la vie à Paris est très-peu coûteuse. Fermez l'oreille à ces touristes. Ce sont de faux prophètes qui cherchent à vous égarer.

Vivre sur le même pied qu'à Ottawa ou Montréal, revient soixante pour cent plus cher à Paris. Ceux qui vous disent le contraire se vantent eux-mêmes. Ils ont mangé dans les gargotes, et logé au sixième au-dessus de l'entresol.

Réflexions...

Enfin, que tous ceux et celles qui peuvent aller à l'Exposition le fassent. C'est une occasion unique de voir la "Grande Ville." Quelque temps de grâce encore, et cette Babylone moderne sera détruite de fond en comble. Jamais Ninive, du fond du ventre de la baleine, n'a été plus sérieusement menacée que Paris, au siècle où nous vivons. Une nuée de prophètes sinistres, avec binocle cendrés aux yeux, sont là, lisant dans l'avenir et nous avertissant que la charrie passera où sont ses ramparts, et qu'eux-mêmes semeront le sel à pleines mains sur les égouts.

O Paris ! couche sur le sac, et revêts-toi de cendre !

Ainsi crierait Ponson-du-Terrail, si ses yeux pouvaient voir, si ses oreilles pouvaient entendre.

Vous tous qui le pouvez, je le répète, allez à Paris, voyagez en Europe ; mais gardez-vous comme d'un grand danger d'aller prendre des renseignements de ceux qui vous ont précédés dans ces voyages, soit qu'ils écrivent des chroniques, soit qu'ils instruisent de bouche.

Les leçons de l'homme qui revient de loin sont mystérieuses, et ses paroles sont des pièges tendus à votre inexpérience. Il est sorti sain et sauf d'un mauvais pas, grâce à un ami secourable ; il vous y précipitera, afin de pou-

voir dire : où il est resté, j'ai passé avec gloire, moi !

Tant est grand l'égoïsme du cœur, grande la vanité de l'esprit.

PASCAL POIRIER.

### Société St. Jean Baptiste d'Ottawa.

A l'assemblée tenue dans la Salle de l'Institut-Canadien, Dimanche dernier, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

#### OFFICIERS GÉNÉRAUX

Président—P. St. Jean, M. P.  
1er Vice-Président—Lieut.-col. C. E. Panet.  
2e do H. Lapière.  
Commissaire-ordonnateur—S. Drapeau.  
Trésorier—E. Tassé.  
Secrétaire Archiviste—Dr. J. E. Godin.  
Secrétaire Correspondant—C. Gagné.

#### SECTION NOTRE DAME.

Président—Pierre Marier.  
Secrétaire—Albert Pagé.  
Trésorier—A. D. Richard.  
Sous Commis. ordon.—T. Falardeau et J. C. Taché, jr.  
Collecteurs—O. Mackay, T. Lemay, O. Charlebois, E. Lemieux.  
Comité de Régie—Joseph Tassé, Benj. Sulte, Dr. Valade, A. Champagne, J.A. Pinard, Thomas Pruneau.

#### SECTION ST. JOSEPH.

Président—F. R. E. Campeau.  
Secrétaire—A. Blais.  
Trésorier—A. G. St. Pierre  
Auditeur—E. Chateaubert.  
Collecteurs—N. Tétu, A. Chenet, P. Rivet, Ls. Dauray.  
Comité de Régie—W. Peachy, J. A. Belanger, J. A. Genand, E. Tassé, J. Laporte, P. Poirier.

#### SECTION ST. ANNE.

Président—Charles Robert  
Secrétaire—Daniel Planchet.  
Trésorier—M. Labonté.  
Percepteurs—Fulgence Lalonde, Thomas Paquette, Napoléon Thérien, Elie Renaud.  
Commissaires-Ordonnateurs—Aug. Gagnon et Médard Beaudoin.  
Comité de Régie—J.-Bte Paquette, L. Gouneau, P. O. Leblanc, J. N. Lemieux, P. Foisy, F. Fink.  
Auditeurs—O. Dionne, T. Dionne.

Point de rapport de la Section St. Jean Bte.

#### Hommage au mérite.

Une Adresse de félicitations a été présentée au Dr. Olivier Robitaille, dimanche dernier, par les citoyens de la paroisse St. Jean Baptiste de Québec, à l'occasion de sa promotion au titre de Chevalier de l'Ordre de St. Sylvestre, promulgué par Sa Sainteté, Pie IX.

### Hommage à Pie IX.

Les Zouaves Pontificaux de la section d'Ottawa réunis en assemblée extraordinaire, à l'occasion de la mort de Pie IX, Pape et Roi, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

1o La mort du Chef vénéré de l'Eglise qui plonge 200 millions de catholiques dans le deuil, nous afflige d'autant plus que nous lui avons offert notre sang et nos vies, et qu'il nous avait appris à aimer l'Eglise d'une manière toute particulière.

2o L'amour immense que nous lui portons, ne peut s'exprimer autrement qu'en protestant encore une fois contre les spoliations dont l'Eglise a été l'objet, et en nous engageant solennellement à toujours servir le Pape, et à l'aider dans la mesure de nos forces à reconquérir son domaine temporel.

3o Que les membres de cette section, porteront un grand deuil pendant trois mois, et que copie de ces résolutions soient envoyées à la presse catholique de cette ville.

A une séance du Comité de Régie des Sections Canadiennes-Françaises de l'Union Catholique Littéraire et Bienveillante d'Ottawa, tenue vendredi, 15 février courant :

Etaient présents : MM. F.R.E. Campeau, président, J. B. Moreau, vice-président, S. G. O. Côté, secrétaire, Nap. Fink, trésorier, J. C. Taché, Jr. Nap. Bérichon, E. Vezina, F. Lyonnais et L. A. Trépanier.

Proposé par M.J. C. Taché, Jr., secondé par E. Vezina, que les membres canadiens-français de l'Union Catholique Littéraire et Bienveillante d'Ottawa ont appris avec une profonde douleur la mort du Chef visible de l'Eglise, dans la personne du Souverain Pontife Pie IX, et qu'à l'exemple de tous les catholiques du monde entier ils expriment leurs marques de respect à la mémoire de Sa Sainteté, en publiant cette résolution dans le *Foyer Domestique*.

### Eglise St. Joseph d'Ottawa.

Mardi dernier, le 13, une foule nombreuse et recueillie se pressait dans l'Eglise St. Joseph d'Ottawa, pour offrir à Dieu ses prières en faveur de celui qu'elle aime à saluer comme Pontife-Roi pendant sa vie, et que l'Univers catholique pleure comme un Père.

La Sainte Messe fut célébrée par le Rév. P. Tabaret, O. M. I., avec toute la solennité que permet le nombreux clergé du Collège et du Séminaire. Rien du reste n'avait été épargné pour la circonstance. La musique, grave et digne comme il convient au deuil, semblait n'avoir été appelée là que pour faire mieux comprendre aux assistants le sens profond et sublime de cette Messe des Morts qui souvent répétée ne cesse pas pourtant d'être toujours nouvelle. A l'Offertoire, un morceau, dont les paroles empruntées à divers psaumes offraient un résumé complet de la vie de Pie IX, a particulièrement frappé par son à-propos. Nous disons par son à-propos, car pour l'exécution, les Elèves du Collège d'Ottawa nous ont habitués à trop de perfection, pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici une mention spéciale.

Quant aux décorations, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il serait difficile de trouver jamais une plus harmonieuse disposition des tentures et des couleurs funèbres. Tout autour de l'Eglise, au-dessus des chapiteaux des colonnes dont chacun portait les armes de Pie IX, courait une large tenture noire sur laquelle se lisait ce texte si vrai de notre bien-aimé Père : *Sapientiam ejus enarrabunt gentes, et laudem ejus annuntiabit Ecclesia. Les nations raconteront sa sagesse, et l'Eglise chantera ses louanges. In memoriâ aeternâ erit justus. Il sera juste dans le souvenir des générations.*

Et si un de nos frères séparés était entré dans cette Eglise catholique et avait été surpris de voir associées ensemble ces idées de deuil et de gloire, après lui avoir montré le catafalque autour duquel nous pleurons, nous l'aurions fait lire cette belle inscription qui entourait le chœur : *Bonum certavi cursum consummavi, fidem servavi, in reliquo reposita est mihi corona gloria. J'ai combattu le bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai gardé la foi, une couronne de gloire m'est réservée.* Ou plutôt, lui ouvrant complètement notre pensée, nous aurions dit : nous prions, parce que les jugements de Dieu sont terribles ; mais notre conviction profonde est qu'ayant aimé l'Eglise, comme il l'a fait et l'a dit, *beaucoup et saintement*, Pie IX est au Ciel, en possession de la gloire promise au courage, à la souffrance, à la sainteté. D'ailleurs, cette pensée elle-même avait reçu son expression sensible, et voilà pourquoi

sans doute, les décorateurs avaient semé les tentures non pas d'images funèbres, mais de palmes et de couronnes ; et voilà pourquoi, la couronne d'immortelles était déposée sur le catafalque, emblème de l'amour immortel des catholiques pour leur grand Pontife et du bonheur dont Dieu a déjà couronné ses mérites

#### UN PAROISSIEN DE ST. JOSEPH.

##### Services funèbres.

Durant les derniers huit jours, l'Eglise catholique du Canada entier et des Etats-Unis s'est drapée de deuil et a célébré en tous lieux l'Office des Morts, pour le repos de l'âme du Souverain Pontife. Dans les Cathédrales, des voix éloquentes sont venues exalter les vertus de Pie IX, et relater les œuvres sublimes de son long pontificat.

##### Mandements des Evêques.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication des Mandements des Evêques de la Province ecclésiastique de Québec, touchant la mort de Pie IX, afin que ces précieux documents soient lus au sein des familles et deviennent ainsi la propriété de tous les fidèles.

##### Soirées Musicales.

Une brillante soirée musicale à eu lieu, lundi, au Pensionnat du Sacré Cœur, rue Rideau, où se trouvait un auditoire fort nombreux.

Mardi, à 5 heures de l'après-midi, avait lieu également une audience de haut ton, au Couvent de la Congrégation Notre-Dame, donnée en l'honneur de Lord et de Lady Dufferin.

Une Adresse fut présentée à Son Excellence, ce qui fit profiter à l'auditoire une de ces belles improvisations dont Lord Dufferin est coutumier.

Nous regrettons de n'avoir pu assister à ces réunions, pour en parler plus longuement.

##### Aux Abonnés

Nous remercions avec empressement ceux qui ont répondu à notre appel, en nous adressant le prix de leur abonnement pour 1878, et nous prions ceux qui n'ont point encore satisfait à cette demande, de le faire sans délai, car nos besoins sont pressants.

#### Projet de réunion des anciens Elèves du Collège Joliette.

Nous recevons du Comité d'Organisation une lettre, de laquelle nous extrayons ce qui suit :

Collège Joliette, 19 Jan., 1878.

Conformément aux résolutions d'un grand nombre d'anciens élèves du Collège de Joliette, adoptées dans une assemblée tenue le 22 octobre 1877, j'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer que le projet d'une réunion générale de tous ceux qui ont étudié au dit collège, a été cordialement approuvé par le R. P. Supérieur des Clercs du St. Viateur en Canada.

En conséquence, M. et cher confrère, je suis chargé par les membres du comité nommé à la date ci-dessus, de solliciter votre adhésion à ce projet et votre bienveillante participation à la souscription ouverte pour l'achat du tableau à l'huile de Très Rév. P. D. Lajoie, que nous tous, anciens élèves, avons l'intention de présenter à cette occasion au vénéré Supérieur. Le surplus éventuel de la souscription sera employé en faveur de l'Etablissement par le comité de direction.

La réunion dont il s'agit aura lieu au collège Joliette dans le mois de juin 1878. La date précise et autres détails concernant le programme de la solennité vous seront communiqués, en temps opportun, par les journaux et particulièrement par la *Voix de l'Ecolier*, organe spécial du comité.

#### Décision judiciaire concernant les journaux.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'une autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les ar-rérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour l'abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

# Agents du Foyer Domestique.

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Arthabaskaville.....	Aimé Dion
Arthabaska(sta.).....	Louis Foisy
Ancienne-Lorette.....	George Dufresne
Aston Station.....	A. Ouellet
Aylmer.....	J. L. Dumouchelle
Baie St. Paul.....	O. A. Clement
Bécancour.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	E. R. Demers
Beauharnois.....	J. A. Painchaud
Beaumont.....	G. H. Couture
Beauport.....	Laz. Chamberland
Berthier (en haut).....	R. E. Pelland
Bienville.....	Pascal Morin
Boucherville.....	L. Normandin
Broughton-Est.....	Louis Beauvoisin
Buckingham.....	Thos. Dechène, Inst.
Cacouna.....	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin).....	W. Vallee
Champlain.....	Nap. Hardy, M. de P.
Canrobert.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Thélesphore Roy
Cap Rosier.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	J. M. Tremblay
Chicoutimi.....	J. O. Tremblay
Coaticook.....	Ferrier Chartier
Côteau du Lac.....	J. H. Rondeau
Côteau Landing.....	L. A. Gladu, Notaire.
Deschambault.....	A. D. Hamelin
Durham-Sud.....	F. Prefontaine
Gentilly.....	S. Brunelle
Granby.....	S. E. Bergeron
Grand Métis.....	Jules Martin
Grand Pabos.....	Thos. Soucy
Havre-aux-Maisons.....	I. Mad. P. L. Joncas
Hebertville.....	N. P. Gagné
Hemmingford.....	J. A. V. Amirault
Hochelega.....	Dr. F. A. Mousseau, MD
Iberville et St. Jean.....	Jean Bourguignon
Isle Perrot.....	M. S. Jobin
Jéune Lorette.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	L. C. Bégin
Lachine.....	Fabien Caisse
La Patrie.....	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Julien Brosseau
La Présentation.....	Alexis Milet
L'Islet.....	Mad. Ve E. Ballantyne
L'Acadie.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles.....	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption.....	J. Z. Martel
Lawrenceville.....	A. C. Têtu
Lauzon [Village].....	P. A. Bourget
Longueuil.....	F. X. Valade
Mascouche.....	J. O. Lamarche
Malbaie.....	Elie Auger, N. P.
Matane.....	T. P. Paradis
Montmagny.....	S. Vallé, N. P.
Monte Bello.....	Charles Major
Maria.....	F. S. Cyr
Montréal [Cité].....	Ignace C. St. Amour
N.-D. de Levis.....	Elzéar Bédard
N.-D. du Sac.....	Cœur Joseph Parant
N.-D. du Lac.....	St. J. Israël Dumais, N. P.
Piopolis.....	Chs. F. X. Langlois
Pointe-Claire.....	Dr. F. E. Valois, M.D.
Pointeaux Tremblant.....	N. Blais
Pointe du Lac.....	Louis Comeau, jr.
Portneuf.....	F. X. T. Hamelin
Québec [Cité].....	J. O. Filteau
Rigaud.....	J. Charlebois
Rimouski.....	Alphonse Couillard
Rivière aux Renards.....	D. V. Pelletier
Rivière-du-Loup.....	Irénée Gravelle
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp
Sault Ste. Marie.....	Jos. Cazeau
Sherbrooke.....	C. Gélinas
Somerset.....	H. Jutras
Sorel.....	J. O. Weillbrenner.
Stanfold.....	Messire . ME Janelle
Stockwell.....	M. Patenaude
Ste Adèle.....	O. Lafleur
Ste Agathe.....	Laz. Boulanger
Ste Agathe.....	A. Marié

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St. Aimé.....	P. Gélinas
St Ambroise.....	Ol. Vigneault
St Anselme.....	P. Fortier
St Antoine.....	L. J. Cartier
St Arsène.....	Elie Martin
St Augustin.....	M. C. East
St Alban.....	Sifroid Leclerc
St Alexis.....	Dlle. Mathilde Omon
St Albert.....	Prud. Lainesse
St Anicet.....	S. F. Bourgeault
Ste Anne.....	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca.....	Germain Lévesque
Ste Anne la Péra.....	J. U. Marcotte
Ste. Anne.....	Isaël Dufresne, Inst.
St Alexandre.....	A. A. L. Brien
Sandy Bay.....	Prosper Paradis, March.
Ste Brigitte.....	M. Houde, M. de P.
St Casimir.....	F. X. Gingras.
Ste Cécile.....	J. Landry.
St Césaire.....	J. E. Gaboury
Ste Claire.....	J. E. LeRoy
St Cyrille.....	J. B. Cloutier
St Camille.....	G. Crépeau
St Charles.....	Joseph Montminy
Ste Clothilde.....	Camille Gélinas
St. Constant.....	Alphonse Lanctôt
Ste Croix.....	J. Hamel
St Denis.....	A. Dupuis
St Esprit.....	Chas. Dalpé
St Edouard.....	Eusèbe Cinq-Mars
Ste Edwidge.....	J. Courtemanche
St. Eustache.....	Daniel Ethier
St Fabien.....	V. Roy
ste Famille.....	Alph. Drouin
Ste Foye.....	Felix Belleau
St Flavie, [Stat.].....	Ant. Berubé
St François du Lac.....	P. R. Robillard
St Frédéric.....	L. G. A. Legendre
Ste Flavie.....	Joseph Fournier
St. George.....	F. X. Roy
Ste. Geneviève.....	D. Lacourcier
St Germain.....	Mad. Ve. E. B. Paré
St Gervais.....	Ferdinand Aubé
St Guillaume.....	H. Mercier
Ste Hénédine.....	Jos. Mercier
Ste. Hélène.....	B. Michaud
St Henri.....	Gilbert Roy
St Hermas.....	Benj. Beauchamp
St Honoré.....	Pierre Boucher
St Hilaire [Villag.].....	Arthur Goulet
St Hugues.....	E. Lafontaine
St Hyacinthe.....	J. de Labroq.-Taché
St Isidore.....	F. T. Langevin
St Jacques.....	J. E. Ecrement
St Jacques le Min.....	J. O. Poirier
St Janvier.....	D. Desrochers
St Jean.....	Jean Bourguignon
St. Jean-Baptiste.....	L. G. E. Goulet, M. P.
St Jean [I. O.].....	F. Turcotte
St Jean Chryst.....	I. J. E. Derome
St Jean-Port-Joli.....	Dlle. M. Fournier
St Jérôme.....	E. Marchand, M. de P.
Ste Julie.....	Joseph Collette
Ste Justine.....	J. A. Raizenne
St Joseph.....	Dlle Anaïs Arcan
St Joseph.....	T. Samson
St Lambert.....	Magl. Brochu
Saint-Laurent.....	Dr. I. LeCavalier, M.D.
St Léon.....	S. Lesage
St Léonard.....	Dr. Max. Bellemare
St Lin.....	Charlemagne Laurier
St L. de Gonzague.....	D. Vachon
St. Michel.....	Dr. L. J. Bourret, M. D.
St Malo.....	Moïse Roy
Ste Marguerite.....	C. C. LaJeunesse
Ste. Marie du Monoir.....	Vildac Langevin
St. Mathieu.....	Théophile Lévêque
St Maurice.....	P. M. Pacaud
St Maurice.....	G. E. Bistodeau
St Michel.....	Dr. E. S. Beileau, M.D.
St. Moïse.....	Jos. Smith, M. de P.
St. Norbert.....	G. E. Bistodeau
St Placide.....	B. J. Bertrand

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St Pie.....	M. D. Meunier
St Pierre les Bec.....	Ths. Philips
St Pierre.....	Mad. Ve. S. Bacon
St R. des Aulnais.....	George Gagnon
St Roch.....	J. B. Paquet
St Romual.....	Damasse Roberge
St Sebastien.....	J. F. Godreau, N. P.
St Simon.....	Dlle. S. Bernier
St Stanislas.....	Léon Perrault
St Sulpice.....	J. Royal
St Tite.....	J. N. Buisst
Ste. Thérèse de Blainville.....	Aug. Séguin.
St Thomas Pierv.....	H. Pitt
St Valerien.....	P. S. Grandpré
St Vincent de P.....	Joseph Paré
St Valier.....	Frs. Belanger
Terrebonne.....	Capt. J. C. Auger,
Tessierville.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cité].....	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Onésime Landry
Valletort.....	Louis Paradis, jr.
Yamachiche.....	Arthur Lacerte
Yamaska.....	P. Beaupré
Warwick.....	Ls. Triganne

## ONTARIO.

N.-D. de Lourdes.....J. N. Lévis  
 Pembroke.....Dr. J. A. Desloges  
 Sandwich.....Alb. Bondy, Ins  
 St. Eugène.....S. Labrosset.

## MANITOBA.

Winnipeg.....J. P. M. Lecours,

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst.....Hill Haché, March  
 Bouctouche.....G. A. Girouard  
 Caraquette.....Theot. Blanchard  
 Caron Brook.....Théodore Pelletier  
 Edmundston.....Geo. A. Bois, M. du P.  
 Memramcook.....A. M. Vienneau  
 Petit Rocher.....O. Turgeon, March.  
 Shédiac.....Calixte Galland

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

Clare.....Dr. A. P. Landry, MD  
 Cité d'Halifax.....J. B. LeBlanc  
 D'Écosse.....R. Benoit, Insp. d'E.

## ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay.....I. O. Arsenault, M.P.P.

## ÉTATS-UNIS.

Aurora.....Louis Raymond  
 Concord.....Chs. Pelissier  
 Chicago.....  
 Chippewa Falls.....Dr. Jos. Fortier, M. D.  
 Danielsonville.....L. J. Tétrault  
 Detroit.....B. C. Gagnon  
 Fall River.....Nap. Milotte  
 Fond du Lac.....Nicolas Lamouche  
 Grosvenordale.....F. B. Lafrenière  
 Marquette.....Rev. M. H. P. Rousseau  
 Northampton.....A. Ménard  
 Nashua.....Joseph Landry  
 Springfield.....W. Proulx  
 St. Albans.....Dr. G. Thibault, M.D.  
 St. Louis.....M. A. Boislinière.  
 Vermillionville.....A. H. Monnier, jr  
 Woonsoket.....  
 Worcester.....Felix Charbonneau

## FRANCE.

A. Sauton, libraire, 4 1, rue du Pac, à Par



# BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU *Foyer* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

## HISTOIRE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1<sup>re</sup> Livraison est maintenant en vente au Bureau du *Foyer Domestique*, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à  
STANISLAS DRAPEAU.

[9e Année.]

## LA GAZETTE DES FAMILLES,

Revue Religieuse, Littéraire, et Agricole.

Recommandée par NN.SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de St. Hyacinthe.

Cette *Revue*, spécialement destinée aux familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages, double colonne, formant à la fin de l'année un magnifique volume de 383 pages de matières des mieux choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

Mr. l'Abbé E. GULMET en est le Rédacteur-en-chef.

ABONNEMENT : Canada...\$1.00 par année.  
Etats-Unis. 1.10 do.  
Europe..... 1.50 do.

On s'abonne chez tous les maîtres de poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

Nous sommes en mesure de pouvoir fournir aux nouveaux abonnés toutes les livraisons parues durant l'année de 1877, à raison de \$1.00.

## CHANTS D'ÉGLISE.

Un *Sanctus*, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue, est mis en vente à l'imprimerie du *Foyer Domestique*.

Aussi

**Prosternez-vous !** Cantique pour l'Elevation.—Grand Chœur avec Duo.

**PRIX :—50 Cents** pour 12 copies.

Ottawa, 1er Juin 1877.

## Nouvel Etablissement D'ÉPICERIES

EN GROS ET EN DETAIL

Coins des rues Cathcart et Dalhousie

OTTAWA.

Le Soussigné vient d'ouvrir un **MAGASIN D'ÉPICERIES** qui comprend un choix complet, varié et bien choisi d'articles d'Épiceries et de Liqueurs de première qualité, tels que

**Eaux de Vie** de Martel, Hennessy & Cie., Dubois & Frère & Cognac, Jules Duret, Duval Dubois, en bouteilles et petits flacons, à l'usage des voyageurs et touristes.

Gin de J. De Kuyper,

Old Tom Gin,

Whisky Ecossais,

Champagne Mousseux, par chopine et demi gallon,

Curaçao,

etc., etc.

AUSSI

Un grand assortiment de **Faïence** et **Verreries**, le tout ayant été acheté au comptant dans les meilleurs Maisons d'importations de Montréal. On sollicite une visite des amis et du public en général, vu que les prix très-réduits de tous ces articles défient toute compétition.

A. DeGUISE.

Ottawa, 30 Février 1878.

## Ed. PHILBERT,

AVOCAT,

Prend toutes poursuites et défenses.  
Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St.  
Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M



Nouvelle Route Pour Ottawa.

LA PLUS DIRECTE ET LA PLUS COURTE

PAR LE

**Chemin de Fer Montréal  
Ottawa et Occidental.**

Le et après JEUDI, le 27 courant, les Trains réguliers partiront tous les jours comme suit :

MIXTE EXPRESS  
Pour Hull et les Stations  
intermédiaires..... 7.00 a.m. 4.50 p.m.  
St. Jérôme..... 4.00 p.m.

DE RETOUR.

Laisse Hull..... 6.30 a.m. 4.00 p.m.  
Laisse St. Jérôme..... 8.00 p.m.

Des arrangements ont été faits à Ottawa pour le transport des passagers allant à et venant de Hull, pour 25 cts.

DUNCAN MACDONALD.  
Gérant

## F. Martineau,

PEINTRE et VITRIER,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

d'Huiles,  
Peintures,  
et vitres,

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1878.

## J. B. MAJOR,

AVOCAT,

PAPINEAUVILLE, P.Q.

IMPRIMERIE

DU

**Foyer Domestique.**

On exécute à cette Imprimerie des Impressions de tous genres, avec promptitude et à bas prix.